

ELECTION MUNICIPALE DU DIMANCHE 15 MARS 2026

Liste de la majorité sortante



En commun pour demain
Terres-de-Caux

Le 15 mars, votez En commun pour demain !

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dimanche 15 mars prochain, **vous êtes appelé(e) à élire le Conseil municipal** de la commune « Terres-de-Caux ».

Nous avons l'honneur de nous présenter à **vos suffrages au titre de la liste de la majorité sortante**, constituée de conseillères et de conseillers municipaux, de femmes et d'hommes qui s'engagent **en commun pour demain**.

Notre liste est équilibrée par **une représentation de chacun des villages** comme du bourg, par la diversité des profils personnels et professionnels des candidats. Elle est paritaire, solidaire et s'est construite dans la loyauté et dans la confiance.

Chaque village reste **une commune déléguée, avec son Maire**. Il est **entouré des conseillers** du village **et aussi de citoyens volontaires** engagés pour participer à la vie locale. Ensemble, ils forment un conseil de village de 9 membres. Il en est **de même au bourg** avec son maire et un conseil de bourg de 15 membres.

Ce sont donc **71 personnes unies pour le bien commun et engagées pour le bien de chacun**. C'est un collectif de Caussiterriens qui permet à chacun de tenir sa place pour vous servir dans la proximité.

Le scrutin est également celui de l'**élection des conseillers communautaires de Caux Seine agglo**. Notre commune est désormais classée 4^{ème} commune parmi les 50 qui forment l'agglomération. C'est dire l'importance que nous avons à **faire valoir les intérêts de la commune comme ceux de ses administrés** et à participer à sa gestion. Comme vous le savez désormais, Caux Seine agglo compte beaucoup dans les services publics locaux rendus.

Nous sollicitons vos suffrages pour **poursuivre l'action entreprise** depuis la création de Terres-de-Caux et améliorer encore les services essentiels aux habitants, aux associations, aux acteurs économiques. Nous nous engageons à **agir dans l'écoute de chacun**, dans le **respect des opinions**, dans la **bienveillance** et la **sincérité**.

Dimanche 15 mars, il n'y aura qu'un seul tour : votez pour la liste « En commun pour demain »

Cordialement,
Les candidates et les candidats

www.encommunpourdemain.fr



TerresdeCauxencommun



encommunpourdemain

Unis pour le bien commun, Engagés pour le bien de chacun.

Notre AMBITION : BIEN VIVRE EN TERRES-DE-CAUX

- **Bien vivre chez soi**, en sécurité et dans la tranquillité, nous le devons à chacun des foyers.
- **Bien vivre ensemble**, toutes les fois que nous partageons une rencontre, un évènement, une activité commune avec le concours de nos 47 associations fortes de leurs 1700 adhérents.
- **Bien étudier** dans nos établissements pour les écoliers, les collégiens, les apprentis.
- **Bien travailler** pour les quelque 1700 actifs qui exercent leur métier et concourent à l'économie locale.
- **Bien séjourner** pour tous ceux qui nous rendent visite régulièrement ou occasionnellement.
- Et cela **dans l'équilibre** entre le bourg et les villages pour former un territoire attractif, fort de la vitalité de ses acteurs professionnels comme de ses habitants.

Notre PROGRAMME : AGIR AUJOURD'HUI, PRÉPARER DEMAIN

- Permettre à chacun de **se loger dignement** à chaque étape de sa vie.
- Accompagner les familles pour assurer aux enfants de **bien grandir** et à la jeunesse de **bien s'épanouir**.
- Garantir à chaque habitant un **accès aux soins** et adapter la commune au vieillissement et au handicap.
- **Renforcer l'attractivité** en soutenant les acteurs professionnels d'une économie locale dynamique.
- **Encourager les pratiques**, sportive, culturelle, associative, pour renforcer le lien social et le sentiment d'appartenance à notre communauté vivante.
- **Préserver notre cadre de vie** et l'adapter aux enjeux à venir pour nous garantir une qualité de vie à la campagne, agréable, sûre, tranquille.

Notre PRATIQUE : RESPECTUEUSE, BIENVEILLANTE, TRANSPARENTE

- **Être à l'écoute** de chacune et chacun des habitants, des professionnels et des associations.
- Être dans la **culture de la solution** en ne cédant rien à une cause juste, en mobilisant tous les interlocuteurs responsables d'une situation pour plus d'efficacité.
- **Rester garant de l'intérêt communal** sans céder aux intérêts particuliers dans le respect des libertés et de la propriété privée.
- **Rendre compte régulièrement de l'action municipale** par une diffusion de l'information sur tous supports : site Internet, réseaux sociaux, Les Echos de Terres-de-Caux et l'application Intra-Muros.

Notre ÉQUIPE : SÉRIEUSE, EXPÉRIMENTÉE, COMPÉTENTE

Unis pour le bien commun et engagés pour le bien de chacun, les colistiers ont le sens du service pour agir avec droiture et dans le respect de la charte de l'élu local. Constante et compétente, expérimentée et mesurée, sérieuse, l'équipe municipale garantit la bonne gestion des deniers publics dans le respect des équilibres budgétaires d'une commune de 4363 habitants.

RAPPEL : Il s'agit d'un scrutin de liste. Le choix de la liste se fait sans panachage, ni raturage. On choisit une seule liste complète. Avec 2 listes en présence, il n'y aura qu'un seul tour. La liste arrivée en tête disposera d'au moins 23 sièges ; la seconde disposera d'au plus 8 sièges.